



## Contacts

Anaïs HARKET-NOIR  
stagiaire.com@jarny.fr

Marion KWIATKOWSKI  
communication@jarny.fr

# RÈGLEMENT ET INFORMATIONS DU CONCOURS

## “Mettez vous en lumière !”

La mairie de Jarny vous annonce avec joie son concours photo ! Seul(e), en groupe ou en famille, mettez-vous en scène devant une illumination installée par la Ville. Faites preuves d'imagination et de créativité pour l'emporter ! Votre photo devra être originale et dans le format de votre choix ! **Mais attention, seront exclues toutes les illuminations de maisons ou jardins privés.**

Tenez-vous, prêt le concours **débutera le 28 novembre et se terminera le 11 décembre** ! Les illuminations de la ville n'attendent que vous, alors **METTEZ VOUS EN LUMIERE** !

Pour participer rien de plus simple ! Réalisez votre photo et envoyez-la via la **messagerie Instagram ou Facebook des comptes de la ville de Jarny.**

Vos photos seront départagées par un vote !

À la suite de l'envoi de votre photo, un jury procédera à la sélection des meilleures photos ! **Seules 15 à 20 photos seront soumises au vote sur nos réseaux.** Pour faire gagner votre cliché préféré, likez votre/vos photo(s) favorite(s). Notez la date, les votes seront ouverts du 14 au 19 décembre !

À l'issue de la période de vote, deux **gagnants seront annoncés le 20 décembre**, ils seront nécessairement **une association et un ou des habitants.**

Avis aux futurs lauréats, voici ce qui attend !

Oui ! Et pour votre plus grand plaisir :

- Le ou les habitants gagnants bénéficieront d'un shooting photo, offert par la Ville ! Une fois la photo réalisée, elle sera imprimée et mise en cadre. Elle vous sera offerte en souvenir !
- L'association gagnante bénéficiera d'un shooting photo afin de reproduire leur photo gagnante de manière professionnelle. La photo vous sera offerte en souvenir !

**ATTENTION : TOUTE PARTICIPATION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE OBLIGATOIREMENT DES DOCUMENTS DE CÉSSION DE DROIT À L'IMAGE ET DE CÉSSION DE DROIT D'AUTEURS PRÉALABLEMENT COMPLÉTÉS !**